

Affaire Quarez 1997 Conseil d'Etat statuant au contentieux

Par **Youss**, le **21/11/2016** à **14:55**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000007967547&dateTexte=>

Bonjour, je suis actuellement sur la rédaction de la fiche de jurisprudence concernant l'affaire Quarez, mais je ne suis pas sûre sur la question de droit : l'enfant peut-il bénéficier de l'indemnisation de son infirmité causée par l'absence de diagnostic de la trisomie ?
POURRIEZ VOUS M'AIDER ? JE SUIS UN PEU PERDU
MERCI [smile17] c'est ma première année de droit et une de mes premières fiches de jurisprudence